

Interpellation: quelles solutions pour les frais de transports des gymnasiens de Gland

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Depuis la rentrée académique 2016, un nombre croissant des jeunes de Gland en formation gymnasiale doivent se rendre au Gymnase de Renens en lieu et place du Gymnase de Nyon.

La saturation de la capacité d'accueil du Gymnase de Nyon est à l'origine de ce changement de fréquentation.

A la rentrée 2020, pas moins de 112 élèves de Gland sont inscrits au Gymnase de Renens alors que seuls quelques dizaines sont enregistrés à Nyon.

En sus d'un temps de trajet sensiblement plus long (4 minutes de train entre Gland et Nyon par rapport à 21 minutes entre Gland et Renens), le changement représente une charge financière annuelle de CHF 1'000.- par élève. Il revient à l'élève, respectivement à ses parents, de couvrir les frais de transports supplémentaires, la Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire (ci-après DGEP) ayant exclu un financement par le canton. Il est précisé que la commune de Gland subventionne les abonnements de train à concurrence de CHF 135.00 par an et par personne.

A juste titre, de nombreuses familles se plaignent aujourd'hui du système mis en œuvre.

La commune de Gland ne figure pas dans la zone de recrutement du gymnase de Renens. C'est dire que la solution imposée actuellement à de nombreux jeunes glandois procède d'une malheureuse improvisation. En d'autres termes, la DGEP s'accommode d'une entorse aux règles d'affectation des élèves découlant des zones de recrutement, mais refuse d'en assumer les conséquences financières pour les familles.

Cette situation est insatisfaisante et il serait opportun d'y remédier.

On peut certes envisager de solliciter la commune de Gland afin qu'elle finance le surcoût pour les familles, mais cela représenterait un budget annuel d'environ CHF 100'000.00. Pour le motif déjà invoqué, cette dépense serait en tous points injustifiée dans la mesure où les élèves de Gland ne doivent justement pas se rendre au Gymnase de Renens selon les règles en vigueur.

On peut également songer à la mise en place d'un gymnase à Gland, ce qui a par ailleurs fait l'objet d'une interpellation de M. Victor BRAUNE le 25 avril 2018. Or, si ce projet devait se concrétiser, il verrait le jour seulement en 2030, ce qui ne résout pas la problématique actuelle des coûts de transports entre Gland et Renens.

On peut enfin envisager une aide par des donations privées, ce qui va dans le sens d'un postulat déposé en date du 5 décembre 2019. Il s'agit toutefois que d'un projet et il n'existe à ce jour aucune entité privée en mesure de financer les frais de transport des gymnasiens.

En définitive, le plus logique serait d'intervenir auprès de la DGEP afin qu'elle reconsidère sa position et entre en matière sur une prise en charge financière ou à tout le moins sur une participation.

Aussi, je prie la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

- Est-ce que la DGEP a approché la Municipalité avant d'affecter des élèves de Gland au gymnase de Renens ? est-ce que les mesures d'accompagnement, notamment les frais de transport, ont été prévus et évoqués ?
- Est-ce que la Municipalité pourrait intervenir auprès de la DGEP pour que les élèves de Gland fréquentent un autre gymnase que celui de Renens ?
- Est-ce que la Municipalité pourrait envisager de prendre en charge, en totalité ou en partie, les frais de transport des élèves entre Gland et Renens ?
- Est-ce que la Municipalité serait en mesure de renégocier avec la DGEP, voire d'intervenir de façon énergique, afin que le canton couvre les frais de transport des élèves ?

En remerciant d'ores-et-déjà la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, l'assurance de ma considération respectueuse.



Martin AHLSTRÖM